

Engage-toi, dans une mission d'intéret général indemnisée







# FICHE MISSION N°10: ACCOMPAGNEMENT DES JUNIOR ASSOCIATIONS

Accompagnement des Juniors Associations Citoyenneté

## Fédération dans laquelle se déroule la mission

Ligue de l'Enseignement – FOL du Var

### Secteur, service, fédération sportive de rattachement de la mission

Service Vie associative

#### Terrain(s) d'intervention du volontaire en service civil

Associations de quartier

### Objectif de la mission

L'objectif est d'inciter les jeunes notamment issus de quartiers sensibles (13 – 18 ans) à conduire leurs projets associatifs pour que, par le biais de d'une junior association, ils pratiquent une citoyenneté active et donnent une forme à leurs idées.

## Indemnité du (des) volontaire(s)

573.65 euros par mois

### **Autres prestations fournies**

#### Durée

6 à 10 mois

#### Calendrier de la mission (hebdomadaire et mensuel)

Les contacts avec les jeunes se feront essentiellement les mercredis après-midi, les week-end et durant les vacances. Hors de ces périodes, le volontaire organisera les contacts avec les différentes associations pour aller y sensibiliser les jeunes. Le volontaire consacrera 3 h hebdomadaires au suivi de chacune des junior-associations qui auront émergé.

# Durée hebdomadaire de la mission (minimum 24 heures/semaine)

24 heures hebdomadaires

#### Tuteur dans la fédération

Nom et Prénom : Caroline DIOT

Fonction dans la Fédération : Responsable Vie associative

Téléphone : 04 94 24 72 83 Email : cdiot@laligue83.org

## Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire en service civil

Réunion hebdomadaire avec le tuteur

#### **Eventuelles formations**

Formation interne au CRDVA sur les aspects de fonctionnement d'une junior association, et par extension d'une association

# Nombre de volontaires attendus en même temps

2

# Activités du volontaire

Le volontaire assurera le suivi du fonctionnement des juniors associations.

Il rencontrera les associations de quartier afin d'envisager avec elles l'émergence de juniors associations

### Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

- L'animatrice vie associative
- Les jeunes des maisons de quartier
- Les animateurs jeunesse départementaux

## Articulation avec les acteurs en place

Le volontaire est un médiateur, qui fait l'interface entre les idées des jeunes, les associations.

### Conditions et moyens de travail

Prise en charge des frais de transport pour se rendre aux formations civiques mensuelles. Bureau

### Déplacements envisagés

Sur le territoire varois véhicule de service

## Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire

Etre motivé pour la vie associative Permis B